

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 660**24 juin 2003****SOMMAIRE**

Aiglor Invest S.A., Luxembourg	31637	Eikasia Holding S.A., Luxembourg	31671
Algest Luxembourg S.A., Luxembourg	31649	Ersel Finance S.A., Luxembourg	31635
Algest Luxembourg S.A., Luxembourg	31649	Estrado, S.à r.l., Luxembourg	31644
Alina S.A., Luxembourg	31645	Etablissements François Even, S.à r.l., Luxembourg	31679
Alloyo Ernapolis Holding S.A., Luxembourg	31634	Etablissements François Even, S.à r.l., Luxembourg	31680
AP Portland 7, S.à r.l., Luxembourg	31657	Etablissements François Even, S.à r.l., Luxembourg	31680
AP Portland 7, S.à r.l., Luxembourg	31659	Etablissements François Even, S.à r.l., Luxembourg	31680
Athenian Invest Holding S.A., Luxembourg	31654	Etam Lingerie Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette	31640
Atial S.A. Soparfi, Luxembourg	31672	Eurosteel Investments S.A. Holding, Luxembourg	31662
Autogrill Europe Nord-Ouest S.A., Luxembourg	31647	Eurosteel Investments S.A. Holding, Luxembourg	31663
Aviabel Ré S.A., Senningerberg	31642	Eurosteel Investments S.A. Holding, Luxembourg	31663
Bagrat Lux, S.à r.l., Roodt-sur-Syre	31667	Fipro Beteiligungs S.A., Luxembourg	31645
Baypoint S.A., Luxembourg	31643	Floorfinance S.A., Strassen	31636
Belmir Holding S.A., Luxembourg	31653	Glecos Holding S.A., Luxembourg	31637
Belmir Holding S.A., Luxembourg	31653	Grenada, S.à r.l., Luxembourg	31652
Bora Productions, S.à r.l., Goebange	31671	Groupe Industriel Electronique S.A., Luxembourg	31660
C.A.R.L., S.à r.l., Strassen	31663	Groupe Industriel Electronique S.A., Luxembourg	31660
Café-Pizzeria Tomela, S.à r.l., Grevenmacher	31636	Hede Development S.A., Luxembourg	31662
Capellen Invest S.A., Luxembourg	31638	Hilos S.A.H., Luxembourg	31670
Carbeneth Luxembourg S.A., Luxembourg	31661	Horus S.A.H., Bridel	31636
Cashjewellery International S.A., Luxembourg	31657	IHLC Investment Company, S.à r.l., Luxembourg	31655
Chino S.A., Luxembourg	31659	Immobilière Terzi, S.à r.l., Strassen	31665
Coiffure Hoffmann et Noire, S.à r.l., Luxembourg	31667	Jucar S.A., Luxembourg	31659
Compagnie Financière Ottomane S.A., Luxembourg	31635	Jumina Invest S.A., Luxembourg	31667
Connaught Luxembourg S.A., Luxembourg	31648	La Duchessa, S.à r.l., Kockelscheuer	31638
Connecta Holding S.A., Luxembourg	31662	La Duchessa, S.à r.l., Kockelscheuer	31639
Costa Brava Property Investments, S.à r.l., Luxembourg	31659	La Jolla Capital Management, S.à r.l., Luxembourg	31650
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A., Luxembourg	31664	La Jolla Capital Management, S.à r.l., Luxembourg	31652
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A., Luxembourg	31665	Lady-Shop Chaussures, S.à r.l., Luxembourg	31666
Deka Promotions, S.à r.l., Luxembourg	31665	Luckerath S.A., Luxembourg	31646
Dilos S.A.H., Luxembourg	31666	Margon, S.à r.l., Luxembourg	31644
East Timber Investment Holding S.A., Luxembourg	31645	Marvet International Holding S.A., Luxembourg	31670
Ecofinance Holding S.A., Luxembourg	31671	Menuiserie Ronkar, S.à r.l., Bertrange	31667
Ecoterres Luxembourg S.A., Luxembourg	31670	Metalfin S.A., Luxembourg	31648
EIK Financieel Maatschappij S.A., Luxembourg	31665		

Miraflores Holding S.A., Luxembourg	31652	(Le) Soleil S.A., Luxembourg.....	31644
Neipperg 69, S.à r.l., Wintrange	31656	Source de Tepelene S.A.H., Luxembourg	31643
Nightingale Finance Holding S.A., Luxembourg ..	31661	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Octoplas Invest S.A., Luxembourg	31637	bourg	31655
Octoplas Invest S.A., Luxembourg	31637	Stirovest Management Holdings S.A., Luxem-	
Omar Bradley S.A., Luxembourg	31666	bourg	31655
Oz S.A., Luxembourg.....	31636	Studio de la Danse, S.à r.l., Strassen	31671
Pacoyan S.A., Luxembourg	31646	Tell Holding S.A., Luxembourg	31656
Pacoyan S.A., Luxembourg	31646	Terelux S.A., Senningerberg	31661
Perla S.A. Holding, Luxembourg	31648	Valelux S.A., Luxembourg	31635
Pfizer International Luxembourg S.A., Luxem-		Varada S.A., Luxembourg	31650
bourg	31638	Wams Holding S.A., Luxembourg.....	31649
Relaxation 2000, S.à r.l., Niederdonven	31666	WE Luxembourg S.A., Luxembourg.....	31642
Restaurant Pizzeria Chez Dario, S.à r.l., Senninger-		WE Luxembourg S.A., Luxembourg.....	31642
berg	31654	WE Luxembourg S.A., Luxembourg.....	31642
Roxane Invest S.A., Luxembourg	31637	WE Luxembourg S.A., Luxembourg.....	31642
Roxane Invest S.A., Luxembourg	31637	WE Luxembourg S.A., Luxembourg.....	31642
Sages Gestion S.A., Luxembourg	31654	Wengler-Stein, S.à r.l., Dudelange	31666
Semar S.A., Luxembourg.....	31634	Worldwide Hotels (Luxembourg) S.A., Luxem-	
Serenity S.A., Luxembourg	31647	bourg	31640
Serenity S.A., Luxembourg	31647	Worldwide Hotels (Luxembourg) S.A., Luxem-	
Serenity S.A., Luxembourg	31647	bourg	31641
Seril S.A., Senningerberg	31653	Worldwide Hotels (Luxembourg) S.A., Luxem-	
SIL Investments S.A., Luxembourg.....	31657	bourg	31641
Sofape International Company S.A.H., Luxem-		Worldwide Hotels (Luxembourg) S.A., Luxem-	
bourg	31643	bourg	31641

ALLOYO ERNAPOLIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.871.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 26 mai 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSO).

Les actionnaires acceptent la reconduction du mandat de l'administrateur Monsieur Robert Zahlen avec effet au 27 mai 2002, pour une durée de 1 an, jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de 2002.

Ensuite les actionnaires décident de remplacer Madame Sylvie Allen-Petit et Monsieur Robert Zahlen par la société KITZ S.A. en tant que nouvel administrateur avec effet au 12 mai 2003. Le mandat de KITZ S.A. a une durée de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007. Ils accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit et Monsieur Robert Zahlen pour l'exécution de leur mandat.

Les actionnaires décident aussi de remplacer le commissaire aux comptes Madame Nadine Schintgen par la société ALPHA EXPERT S.A. avec effet au 12 mai 2003. Le mandat de ALPHA EXPERT S.A. a une durée de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007. Ils accordent décharge pleine et entière à Madame Nadine Schintgen pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028345.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SEMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 40.790.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

SEMAR S.A.

Société Anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(029054.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ERSEL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.735.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 31 janvier 2003, que le Conseil d'Administration a pris, entre autres, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Maurizio Cottella de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, Administrateur démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

ERSEL FINANCE S.A.
S. Vandt / M. La Rocca
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027764.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE OTTOMANE, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.561.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE OTTOMANE
Signature

(027773.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

VALELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 80.457.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire
tenue extraordinairement le 25 mars 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

Signataire catégorie A:

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

Signataires catégorie B:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05652. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027885.3/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

FLOORFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 70.203.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 6 juin 2003.

Pour FLOORFINANCE S.A.

J. Reuter

(027779.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

HORUS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Bridel.
R. C. Luxembourg B 22.339.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 6 juin 2003.

Pour HORUS S.A.H.

J. Reuter

(027781.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

OZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.867.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire
tenue extraordinairement le 4 mars 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président

- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027887.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

CAFE-PIZZERIA TOMELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 32, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 47.722.

Madame Filomena Scalise épouse Mazzuca, demeurant à L-6730 Grevenmacher, 32, Grand'Rue, est nommée gérante et responsable de la gestion journalière du domaine «Débit de boissons alcooliques et non alcooliques» pour la succursale établie à Grevenmacher, route de Thionville.

Madame Filomena Scalise engage par sa signature unique le domaine «Débit de boissons alcooliques et non-alcooliques» de la succursale établie à Grevenmacher, route de Thionville.

Luxembourg, le 24 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028177.3/680/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2002.

ROXANE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 76.492.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

le 5 juin 2003.

Signature.

(028099.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

ROXANE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 76.492.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

le 5 juin 2003.

Signature.

(028102.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

GLECOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.064.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

le 5 juin 2003.

Signature.

(028111.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

AIGLOR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 73.378.

Le bilan au 29 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

le 5 juin 2003.

Signature.

(028117.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

OCTOPLAS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 73.335.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

le 5 juin 2003.

Signature.

(028133.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

OCTOPLAS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 73.335.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

le 5 juin 2003.

Signature.

(028162.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

CAPELLEN INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.449.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 février 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de BANIMMO REAL ESTATE MANAGEMENT COMPANY S.A. avec effet au 28 février 2003 en tant qu'administrateur a été acceptée.

2. La société BANIMMO REAL ESTATE S.A., avec siège social au 16, Hippokrateslaan, B-1932 Zaventem, Belgique, inscrite au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 640.775, a été nommée en tant qu'administrateur, avec effet au 28 février 2003. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028181.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

PFIZER INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 79.433.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 7 mai 2003, a décidé d'accepter la démission de Thomas Donatelli avec effet au 7 mai 2003 et de refixer le nombre d'administrateurs à trois (3).

Le Conseil d'Administration sera, à partir du 7 mai 2003, composé comme suit:

- Alex Schmitt, avocat à la Cour, demeurant au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.
- Eddie Lee, Managing Director, demeurant à «Silky Oaks» Somerton Road, Castleknock, Dublin 15, Irlande.
- Mark Cooper, Attorney, PFIZER INC., demeurant au 689 Columbus Avenue, New York, NY 10025, USA.

Pour PFIZER INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

BONN & SCHMITT & STEICHEN

Mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028180.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

LA DUCHESSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 20, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 34.372.

L'an deux mille trois, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

- 1.- Madame Aurelia Labalestra, restauratrice, demeurant à L-3511 Dudelange, 53, de la Libération,
- 2.- Monsieur Dionisio Sicoli, restaurateur, demeurant à L-2666 Luxembourg, 2, rue Emile Verhaeren, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:
- 3.- La société CK SPORT CENTER S.A., une société avec siège social à L-1899 Kockelscheuer, 20, route de Bettembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 18.790, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Steinfort le 21 mai 2003, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée, seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée LA DUCHESSA, S.à r.l. avec siège social à L-1899 Kockelscheuer, 20, route de Bettembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 34.372; constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler notaire de résidence à Luxembourg agissant en remplacement de Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 13 juillet 1990, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 21 du 24 janvier 1991, modifiée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 décembre 1994, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 216 du 18 mai 1995, modifiée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 26 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 396 du 1^{er} juin 1999,

Qu'elle a un capital social de un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF) divisé en cents (100) parts sociales de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire de dresser acte des résolutions suivantes prises à l'unanimité des voix, comme suit:

Première résolution

Les associés décident de convertir le capital social de 1.000.000,- LUF en 24.789,35 EUR (cours de conversion officiel).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR), moyennant versement en espèces dans la caisse de la société d'un montant total de 210,65 EUR.

Troisième résolution

L'associée Madame Aurelia Labalestra, prénommée, cède par les présentes:

- Douze parts sociales (12) à Monsieur Dionisio Sicoli, prénommé,

Ladite cession prend effet à partir d'aujourd'hui.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre, le cessionnaire est, à partir de ce jour, subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Monsieur Dionisio Sicoli, prénommé, en qualité de cessionnaire, déclare accepter la cession de parts ci-avant.

Prix

La présente cession de parts a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties de deux mille neuf cent soixante-quatorze Euros et soixante-douze Cents (2.974,72 EUR) que la cédante reconnaît et déclare avoir reçu du cessionnaire avant la signature du présent acte et en dehors de la présence du notaire, ce dont quittance et titre par la cédante.

Monsieur Dionisio Sicoli, agissant en sa qualité de gérant de la société déclare accepter lesdites cessions, au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Lesquels associés ont ensuite pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

En conséquence des précédentes résolutions l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (250,- EUR) toutes attribuées de la façon suivante:

1.- La société CK-SPORT CENTER S.A., prénommé, trente-cinq parts sociales	35
2.- Monsieur Dionisio Sicoli, prénommé, soixante-cinq parts sociales	65
Total: cents parts sociales	100

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: A. Labalestra, D. Sicoli, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, vol. 139S, fol. 5, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 2 juin 2003.

P. Decker.

(028738.3/206/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

LA DUCHESSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 20, route de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 34.372.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Decker.

(028742.3/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ETAM LINGERIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 17, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 92.279.

EXTRAIT

Il résulte d'un Procès-Verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société anonyme ETAM LINGERIE LUXEMBOURG S.A., qui s'est tenue à Esch-sur-Alzette en date du 13 mars 2003 que:

1. Le conseil désigne en qualité de Président du Conseil d'Administration Monsieur Jean-Claude Darrouzet.

2. Le conseil d'administration décide de nommer en qualité de fondé de pouvoirs, Monsieur Axel Leleux, rue de Broeck n° 18 à 1080 Bruxelles,

Madame Anne-Françoise Kinif, rue Frémisseur n° 17 à 1170 Bruxelles,

Monsieur Bruno Delcampe, rue de Baroeul n° 27 à 54700 Marcq-en-Baroeul,

Monsieur Stéphane Bourgy, avenue de Nivelles n° 25B à 1300 Wavre,

Monsieur Philippe de Thier, rue du Montenegro n° 100 à 1190 Bruxelles,

Madame Carine Huon, Brusselsesteenweg n° 349 à 3020 Herent.

Dans le cadre de leur mandat, ils sont habilités à engager la société deux à deux ou chacun conjointement avec un administrateur, dans le cadre des opérations suivantes:

- signer toutes correspondances, pièces, actes et engagements commerciaux pour autant que ceux-ci n'engagent pas la société au-delà de 12 mois, les engagements financiers étant exclus;

- acheter et vendre toutes marchandises, matières premières et biens meubles;

- engager et licencier le personnel employé et ouvrier, fixer les appointements et salaires;

- signer et résilier tous baux sous seing privé et tous baux authentiques;

- représenter la société devant toutes les administrations publiques et privées et les divers services d'intérêt public;

- faire toutes déclarations aux administrateurs fiscales et douanières;

- représenter la société à l'égard des postes, des téléphones et télégraphes, douanes, chemins de fer, entreprises de transport et leur donner valable décharge;

- signer les actes relatifs au registre de commerce et aux actes de sociétés;

- représenter la société en justice;

- ouvrir, gérer et clôturer tous comptes auprès de toute banque, ou auprès de l'Office des Chèques Postaux;

- effectuer sur ces comptes toutes opérations quelconques;

- tirer, endosser, négocier, acquitter ou protester tous effets de commerce, traites ou lettres de changes;

- utiliser sous quelque forme que ce soit les ouvertures de crédit consenties ou à consentir;

Dans le cadre de son mandat, Madame Anne-Françoise Kinif, est autorisée, agissant seule, avec possibilité de délégation, à engager la société dans les actes suivants:

- engager et licencier les employés, travailleurs, étudiants et stagiaires rémunérés;

- signer tous documents relatifs à la gestion sociale et avec le secrétariat social;

- faire le paiement des rémunérations, salaires ou tout autre montant dû au personnel.

En outre, le conseil confie à Monsieur Axel Leleux et à Monsieur Jean-Pierre Van Cutsem, avocat, demeurant rue Hayoulle à 4557 Seny, agissant séparément ou ensemble à procéder, avec pouvoir de subdélégation, à toutes les formalités auprès du registre de commerce et l'administration de la TVA, ainsi qu'à la signature des extraits à publier aux annexes du Mémorial administratif et à leur dépôt au greffe du Tribunal de Commerce compétent.

pour réquisition

pour publication au Mémorial

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028003.3/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 52.832.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 12 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

le report à nouveau de la perte: USD 6.071,69;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028247.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 52.832.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 12 mai 2003

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028243.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 52.832.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 12 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

le report à nouveau de la perte: USD 80.756,63;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028241.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 52.832.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 12 mai 2003

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de WORLDWIDE HOTELS (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société

Luxembourg, le 12 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028236.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

WE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 23, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.361.

Les comptes annuels au 31 janvier 1997, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06434, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

(028188.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

WE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 23, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.361.

Les comptes annuels au 31 janvier 1998, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06432, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

(028192.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

WE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 23, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.361.

Les comptes annuels au 31 janvier 1999, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06430, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

(028203.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

WE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 23, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.361.

Les comptes annuels au 31 janvier 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06429, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

(028195.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

WE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 23, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.361.

Les comptes annuels au 31 janvier 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06428, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

(028197.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

AVIABEL RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 48.216.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

(029103.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SOFAPE INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.897.

—
*Extrait de la résolution unique prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires tenue extraordinairement le 28 avril 2003*

Résolution unique

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, Administrateur.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à Luxembourg, 26, boulevard Royal, L-2449.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(028196.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SOURCE DE TEPELENE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.362.

—
*Extrait de la résolution unique prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires tenue extraordinairement le 28 avril 2003*

Résolution unique

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, Administrateur.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à Luxembourg, 26, boulevard Royal, L-2449.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(028199.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

BAYPOINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.933.

—
*Extrait de la résolution unique prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires tenue extraordinairement le 28 avril 2003*

Résolution unique

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, Administrateur.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à Luxembourg, 26, boulevard Royal, L-2449.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(028204.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

MARGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.243.

—
*Extrait de la résolution unique prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Associés tenue extraordinairement le 28 avril 2003*

Résolution unique

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, Gérant.

L'Assemblée appelle aux fonctions de Gérant:

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à Luxembourg, 26, boulevard Royal, L-2449.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05045. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(028208.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

LE SOLEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.917.

—
*Extrait de la résolution unique prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires tenue extraordinairement le 28 avril 2003*

Résolution unique

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, Administrateur.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à Luxembourg, 26, boulevard Royal, L-2449.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(028210.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

ESTRADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 80.930.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique qui s'est tenue le 2 juin 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de ESTRADO, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

* Perte à reporter: EUR 1.993,67;

- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028282.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

ALINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.284.

—
*Extrait de la résolution unique prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires tenue extraordinairement le 28 avril 2003*

Résolution unique

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, Administrateur.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à Luxembourg, 26, boulevard Royal, L-2449.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(028213.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

EAST TIMBER INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 85.028.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2002 que:

Monsieur Raffaele Bortoliero, sindaco, demeurant à Marostica, Vicenza (Italie), a été nommé commissaire en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, démissionnaire. Monsieur Bortoliero reprendra le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028217.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

FIPRO BETEILIGUNGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 61.465.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mai 2003

L'assemblée accepte la démission de Madame Mireille Gehlen, Monsieur François Winandy et Monsieur René Schmitter, de leurs fonctions d'administrateurs ainsi que celle de Monsieur Rodolphe Gerbes de ses fonctions de commissaire aux comptes et leur donne par la présente pleine et entière décharge pour leur action au sein de la société à ce jour.

En remplacement, l'assemblée appelle aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

- Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

- Madame Denise Vervae, employée privée, 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

et aux fonctions de commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

qui termineront les mandats en cours qui viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Le siège social est transféré au 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028232.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

PACROYAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 50.353.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2003

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateurs de Monsieur Bernard Ewen, Madame Denise Vervaeet et Madame Joëlle Lietz ainsi que celui du commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 juin 2003

Les membres du Conseil d'Administration décident de renommer Monsieur Bernard Ewen administrateur-délégué suite à l'autorisation de l'assemblée générale.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01635. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028238.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2002.

PACROYAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 50.353.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AF01640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(028255.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

LUCKERATH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.461.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 19 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société LUCKERATH S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001 et de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour les années 2001 et 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour les années 2001 et 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordées au commissaire aux comptes pour les années 2001 et 2002:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2003.

6) Du profit qui s'élève à EUR 58.432,- pour l'année 2001, un montant de EUR 2.922,- est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Décision de reporter la perte pour l'année 2002 qui s'élève à EUR 129.184,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCKERATH S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028361.3/683/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SERENITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, Allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 73.340.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(028254.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SERENITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, Allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 73.340.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(028256.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SERENITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, Allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 73.340.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(028259.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 88.543.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 avril 2003

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2003

Conseil d'administration

Monsieur Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Monsieur Carmine Meoli, dirigeant AUTOGRILL SpA, demeurant à Milan (Italie), administrateur-délégué

Monsieur Jean-Jacques Isoard, manager, demeurant à Marseille (France) administrateur-délégué

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE, 3, Route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028431.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

METALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 77.707.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(028344.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

CONNAUGHT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 47.733.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 22 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société CONNAUGHT LUXEMBOURG S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Mr. James Reid

Mr. Robert-Jan Schol

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

PricewaterhouseCoopers

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Mr. James Reid

Mr. Robert-Jan Schol

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

4) Election de PricewaterhouseCoopers en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003.

6) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

7) La perte s'élève à USD 193.378,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CONNAUGHT LUXEMBOURG S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028355.3/683/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

PERLA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 3.381.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(028986.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

WAMS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.874.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 22 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société WAMS HOLDING S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

AUTONOME DE REVISION

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003.

6) Du profit qui s'élève à 112.719,71 un montant de EUR 5.635,99 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WAMS HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028356.3/683/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

ALGEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1480 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 31.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01921, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Signature.

(028796.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ALGEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1480 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 31.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01923, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Signature.

(028799.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

VARADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 55.530.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 20 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société VARADA S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 20 mai 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

4) Election de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 20 mai 2003.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 20 mai 2003.

6) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

7) La perte qui s'élève à EUR 7.954,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VARADA S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028360.3/683/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

LA JOLLA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.019.

In the year two thousand and three, on the eleventh day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

GREEN COVE CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated on January 20, 2003 and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 92.027,

duly represented by Patrick Van Hees, lawyer residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of LA JOLLA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r. l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on January 20, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 92.019 (hereinafter the «Company»).

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to nine million six hundred fifty-seven thousand three hundred fifty euro (EUR 9,657,350.-) through the issue of three hundred eighty-five thousand seven hundred ninety-four (385,794) new shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The new shares have been subscribed as follows:

Three hundred eighty-five thousand seven hundred ninety-four (385,794) shares by GREEN COVE CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., prenamed.

The shares subscribed have been paid up in cash by the subscriber so that the total sum of nine million six hundred forty-four thousand eight-hundred fifty-four euro (EUR 9,644,854) representing nine million six hundred forty-four thousand eight-hundred fifty euro (EUR 9,644,850) for the capital and four euro (EUR 4.-) for the issue premium is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at nine million six hundred fifty-seven thousand three hundred fifty euro (EUR 9,657,350.-) represented by three hundred eighty-six thousand two hundred ninety-four (386,294) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one hundred and one thousand euro (EUR 101,000).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille trois, le onzième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

GREEN COVE CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée le 20 janvier 2003 et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.027,

dûment représentée par Patrick Van Hees, juriste demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société LA JOLLA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 janvier 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.019 (ci-après la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) pour le porter à neuf millions six cent cinquante-sept mille trois cent cinquante euros (EUR 9.657.350,-) par l'émission de trois cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-quatorze (385.794) parts sociales nouvelles d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les parts sociales nouvelles ont été souscrites comme suit:

Trois cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-quatorze (385.794) parts sociales par GREEN COVE CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., prénommée.

Toutes les parts ainsi souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de neuf millions six cent quarante-quatre mille huit cent cinquante-quatre euros (EUR 9.644.854,-) faisant neuf millions six cent quarante-quatre mille huit cent cinquante euro (EUR 9.644.850,-) à titre de capital et quatre euros (EUR 4.-) à titre de prime d'émission est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 6 paragraphe 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de neuf millions six cent cinquante-sept mille trois cent cinquante euros (EUR 9.657.350,-) représenté par trois cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (386.294) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de sa constitution est évalué environ à cent un mille euros (EUR 101.000,-).

Dont acte notarié, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, vol. 138S, fol. 81, case 1. – Reçu 96.448,54 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2003.

J. Elvinger.

(028635.3/211/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

LA JOLLA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.019.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature.

(028638.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

GRENADA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 77.557.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui s'est tenue extraordinairement le 23 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de GRENADA, S.à r.l. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2002 était un profit nul, aucune allocation du résultat;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028230.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

MIRAFLORES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 59.593.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer les administrateurs Madame Sylvie Allen-Petit et Monsieur Robert Zahren par la société KITZ S.A. avec effet au 1^{er} juin 2003. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit et Monsieur Robert Zahren pour l'exécution de leur mandat. Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. Tous les mandats ont une durée de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028323.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

BELMIR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 61.283.

Extrait des résolutions du Conseil d'administration qui s'est tenu le 8 mai 2003

Au Conseil d'administration de BELMIR HOLDING S.A. («la société») qui s'est tenu le 8 mai 2003, il a été décidé comme suit:

- de déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., qui peut engager la société par sa seule signature. Cette délégation prend effet immédiatement.

Le conseil d'administration est désormais composé comme suit:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., comme Administrateur-Délégué,
- M. Tim van Dijk, comme Administrateur,
- LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, comme Administrateur.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028271.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

BELMIR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 61.283.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 8 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de BELMIR HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:
 - * perte à reporter: USD 3.464,92;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002;
- de renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2008 de la société:
 - LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
 - LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED
 - M. Tim van Dijk
- De renouveler le mandat de LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2008 de la société.
- D'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028268.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SERIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 49.575.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

(029097.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ATHENIAN INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 64.449.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 7 avril 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de ATHENIAN INVEST HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'affecter les résultats comme suit:
- * report à nouveau de la perte de LUF 323.900,-;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 1998;

- de renouveler les mandats des Administrateurs INTERMAN SERVICES LIMITED, LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, ayant leur siège social à Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques; de l'Administrateur-Délégué LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et du Commissaire aux Comptes LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED ayant son siège social à Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques. Leur mandat expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2008.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00767. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028277.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

SAGES GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.494.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 27 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de SAGES GESTION S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- prenant en considération les pertes reportées, le résultat net au 31 décembre 2002 est un profit nul, aucune allocation du résultat;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028283.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

RESTAURANT PIZZERIA CHEZ DARIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Senningerberg.
R. C. Luxembourg B 67.928.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 juin 2003.

Pour RESTAURANT PIZZERIA CHEZ DARIO, S.à r.l.

J. Reuter

(028789.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

IHLC INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.138.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique qui s'est tenue extraordinairement le 1^{er} avril 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de IHLC INVESTMENT COMPANY, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Jim Mrha, gérant de la société avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de Monsieur Douglas Ely, gérant de la société avec effet immédiat;
- et d'accorder pleine et entière décharge aux gérants;
- de nommer Monsieur Robert Nicholas Davies, domicilié In Der Appenhalten, 4b, Meilen 8706, Suisse, gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Arcot Satyajit Anand, domicilié Alt Koenig Str. 23, 61267 Neu Anspach, Allemagne, gérant de la société avec effet immédiat.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Mademoiselle Yibing Mao, comme gérant;
- Monsieur Paul Thomas Foskey, comme gérant;
- Monsieur Geoffrey Garside, comme gérant;
- Monsieur Karl Kilburg, comme gérant;
- Monsieur Robert Nicholas Davies, comme gérant;
- Monsieur Arcot Satyajit Anand, comme gérant.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00720. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028289.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 60.445.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 8 mai 2003

Au Conseil d'administration de STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A. («la société») qui s'est tenu le 8 mai 2003, il a été décidé comme suit:

- de déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., qui peut engager la société par sa seule signature. Cette délégation prend effet immédiatement.

Le conseil d'administration est désormais composé comme suit:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., comme Administrateur-Délégué,
- M. Tim van Dijk, comme Administrateur,
- LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, comme Administrateur.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028253.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 60.445.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 8 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:
le report à nouveau de la perte: USD 3.440,-;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2002.

- De renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2008 de la société:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

- LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

- M. Tim van Dijk.

- De renouveler le mandat de LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2008 de la société:

- D'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02961. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(028251.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

TELL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 61.193.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 9 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de TELL HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

le report à nouveau de la perte: USD 3.440,-;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2002;

- de renouveler les mandats suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2008 de la société:

- M. Tim Van Dijk, avec adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme Administrateur;

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., avec siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme Administrateur et Administrateur-Délégué;

- LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, avec siège social à Tortola BVI, comme Administrateur;

- LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED, avec siège social à Tortola BVI, comme Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03972. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(028279.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

NEIPPERG 69, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5495 Wintrange, 28, Waistrooss.

R. C. Luxembourg B 76.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour NEIPPERG 69, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029096.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

SIL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.609.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 28 mai 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de SIL INVESTMENTS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- prenant en considération les pertes reportées, le résultat net au 31 décembre 2002 est une perte de Euro 918.430,16 qui sera allouée dans le compte de pertes à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00722. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028291.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

CASHJEWELLERY INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 62.068.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs Monsieur Jean-Claude Fournier et la société SEMELY CONSEIL & GESTION S.A. pour une période de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008.

Ils acceptent également la démission de l'administrateur Madame Alexandra Hofer avec effet au 15 mai 2003. Ils décident de nommer Monsieur Peter Müller comme troisième administrateur de la société avec effet au 15 mai 2003 pour une période de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Alexandra Hofer pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028301.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

AP PORTLAND 7, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.499.

In the year two thousand three, on the seventh of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. AP PORTLAND LP, having its registered office in 10-13, Centre Road, Wilmington, Delaware, owner of 134 shares of AP PORTLAND 7, S.à r.l.,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, itself represented by Mr José Correia, accountant, residing in F-Longwy and Mr Guillaume Martin-Saudax, lawyer, residing in F-Metz, acting jointly in their respective qualities of proxy holders A, by virtue of a proxy established on May 5, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

2. AP PORTLAND 1, S.à r.l., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 71.271, owner of 1 share of AP PORTLAND 7, S.à r.l.

here represented by one of its managers, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, represented as thereabovementioned.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:
- that, pursuant to a share transfer agreement dated December 30, 2002, duly accepted by the Company in conformity with article 190 of the Law of August 10, 1915 governing commercial companies, they are the actual partners of AP PORTLAND 7, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on February 8, 2000, published in the Mémorial, Recueil C number 413 of June 9, 2000.

The said share transfer agreement, after having been signed by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it;

- that the partners have taken the following resolution:

Sole resolution

As a consequence of what has been stated hereabove, the partners decide to amend the article 6 of the articles of association which will read as follows:

«Art. 6.

The capital is set at thirteen thousand five hundred United States dollars (13,500.- USD) divided into one hundred and thirty-five (135) share quotas of one hundred United States dollars (100.- USD) each.»

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le sept mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. AP PORTLAND LP, ayant son siège social aux 10-13, Centre Road, Wilmington, Delaware, propriétaire de 134 parts sociales de la société AP PORTLAND 7, S.à r.l.,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, elle-même représentée par Monsieur José Correia, comptable, demeurant à F-Longwy et Monsieur Guillaume Martin-Saudax, juriste, demeurant à F-Metz, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 11 avril 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

2. AP PORTLAND 1, S.à r.l., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 71.271, propriétaire de 1 part sociale de AP PORTLAND 7, S.à r.l.,

ici représentée par un de ses gérants, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de parts datée du 30 décembre 2002, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, ils sont les associés actuels de la société AP PORTLAND 7, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 8 février 2000, publié au Mémorial, Recueil C numéro 413 du 9 juin 2000.

Ladite cession de parts, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

- Qu'ils ont pris la résolution suivante:

Résolution unique

En conséquence de ce qui a été déclaré ci-avant, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 6.

Le capital social est fixé à la somme de treize mille cinq cents dollars des Etats-Unis (13.500,- USD) représenté par cent trente-cinq (135) parts sociales de cent dollars des Etats-Unis (100.- USD) chacune.»

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Correia, G. Martin-Saudax, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, vol. 17CS, fol. 77, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

G. Lecuit.

(028616.3/220/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

AP PORTLAND 7, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.499.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

G. Lecuit.

(028618.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

CHINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.724.

EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 26 mai 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Les actionnaires décident de remplacer le commissaire aux comptes Monsieur Robert Zahlen par la société ALPHA EXPERT S.A. et l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. Les nouveaux mandats prennent effet au 12 mai 2003. Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et la société ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Monsieur Robert Zahlen et Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de leur mandat. Tous les mandats ont une durée de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028325.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

JUCAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 84.716.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 7 mai 2003 pour une période de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale, convoquée le 21 mai 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028331.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

COSTA BRAVA PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 120.000,- NOK.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.819.

Sur décision de l'Associé unique en date du 5 mai 2003, le siège social de la société est transféré du 12-16, avenue Monterey au 27, avenue Monterey. L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Pour COSTA BRAVA PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(028924.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

**GROUPE INDUSTRIEL ELECTRONIQUE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.428.

L'an deux mille trois, le quatorze avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GROUPE INDUSTRIEL ELECTRONIQUE S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg section B numéro 54.428, constituée suivant acte reçu le 20 mars 1996, publié au Mémorial C numéro 314 du 27 juin 1996.

L'assemblée est présidée par Monsieur Edmond Ries, conseiller fiscal, demeurant à Sandweiler.

Le président désigne comme secrétaire Madame Laurence Lambert, comptable, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Pia Mausen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les six cents (600) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Abandon du régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et adoption du statut d'une société de participations financières (Soparfi) en remplaçant l'article 4 des statuts comprenant l'objet social par le texte suivant:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

2) Modification afférente des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de participation financière régie par les dispositions instaurées par le règlement grand-ducal relatif du 24 décembre 1990 concernant les sociétés dites usuellement «soparfi».

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de remplacer l'article 4 des statuts définissant l'objet de la société pour lui donner la teneur reprise à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Lambert, E. Ries, P. Mausen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, vol. 17CS, fol. 47, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2003.

J. Elvinger.

(028641.3/211/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

GROUPE INDUSTRIEL ELECTRONIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.428.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(028642.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

CARBENETH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 49.562.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 31 mars 2003

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société CARBENETH LUXEMBOURG S.A. tenue à Luxembourg, le 31 mars 2003, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- décision d'accepter la démission de Monsieur Michal Wittmann, de Christian Bühlmann et de Monsieur Klaus Krumau de leur poste d'administrateurs de la société, et ce avec effet immédiat.
- décision d'accorder aux administrateurs sortants pleine et entière décharge pour la période de leur mandat.
- décision d'accepter la nomination de Monsieur Bastiaan L. M. Schreuders, résidant au 9, Meescheck, L-6834 Biwer, de Monsieur Colm Smith, résidant au 8, Lotissement des Roses, L-8398 Roodt et de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., siégeant au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en tant que nouveaux administrateurs de la société, et ce avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028576.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

**NIGHTINGALE FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. NIGHTINGALE FINANCE S.A.).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.724.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 21 mars 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 5 avril 2002 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée prend acte et accepte la demande de Monsieur Pierre Bouchoms et de Monsieur Maurizio Cottella de ne pas renouveler leur mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée et décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028422.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

TERELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 29.162.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Signature.

(029099.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

HEDE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 67.486.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Signature

Un mandataire

(028739.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

CONNECTA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 78.552.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 24 avril 2003, en se référant à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00935. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(028747.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 64.096.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 22 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2000:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

4) Election de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 22 mai 2003.

6) La perte qui s'élève à EUR 1.169,17 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028357.3/683/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 64.096.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 22 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING, que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2001:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) La perte qui s'élève à EUR 6.065,17 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028358.2/683/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 64.096.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 22 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Le profit qui s'élève à EUR 574,08 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROSTEEL INVESTMENTS S.A. HOLDING

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028359.2/683/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

C.A.R.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 59.904.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 juin 2003.

Pour C.A.R.L. S.à r.l.

J. Reuter

(028790.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 91.986.

L'an deux mille trois, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Didier Brisbois, employé privé, demeurant à Arlon, agissant en sa qualité de mandataire de la société anonyme CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 91.986,

constituée sous la dénomination de BANQUE DU BENELUX - LA LUXEMBOURGEOISE, suivant acte reçu par le notaire Hyacinthe Glesener, alors de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1969 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 6 du 12 janvier 1970. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte de scission reçu par le notaire instrumentant en date du 28 février 2003, publié au Mémorial C, numéro 340 du 28 mars 2003.

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 28 février 2003, duquel procès-verbal de réunion un exemplaire est annexé au présent acte.

Lequel comparant, agissant ès qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

a) que le capital actuel de la société est fixé à quarante-huit millions d'euros (EUR 48.000.000,00), représenté par dix-huit mille (18.000) actions sans dénomination de valeur nominale,

b) que le capital autorisé de la société, y non inclus le capital souscrit, est fixé à soixante-quinze millions d'Euros (EUR 75.000.000,-) ainsi qu'il résulte de l'article six (6) des statuts, dont la teneur est la suivante:

«Le capital social est fixé à quarante-huit millions d'Euros (EUR 48.000.000,-) représenté par dix-huit mille (18.000) actions, sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé, y non inclus le capital souscrit, est fixé à soixante-quinze millions d'Euros (EUR 75.000.000,-). Dans la limite de ce capital autorisé, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital en une ou plusieurs fois et à déterminer les modalités de souscription et de libération en numéraire ou par apport en nature. L'augmentation du capital peut s'opérer également par incorporation de réserves, de primes d'émission ou de bénéfices reportés, avec ou sans émissions d'actions nouvelles. Le conseil d'administration est autorisé à fixer le prix de souscription, avec ou sans prime d'émission, la date d'entrée en jouissance ainsi que toutes les autres conditions et modalités d'émission, de souscription et de libération.

Sauf renonciation expresse préalable, il est réservé aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription en cas de souscription d'actions en numéraire ou en nature proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs actions.

Cette autorisation est valable, sauf renouvellement, pour une période expirant le 28 février 2008.

Toutes les fois que le conseil d'administration aura procédé en tout ou en partie à une augmentation de capital telle qu'autorisée par les dispositions ci-dessus, l'article 6 des statuts devra être modifié afin de refléter cette augmentation.

Le conseil d'administration est expressément autorisé à déléguer toute personne physique ou morale pour accepter les souscriptions, faire constater par acte authentique les augmentations de capital réalisées ainsi que les modifications correspondantes à l'article 6 des statuts et faire inscrire au dit article 6 des statuts le montant à concurrence duquel l'autorisation d'augmenter le capital n'est pas encore utilisée.»

Que dans sa prédite résolution, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social à concurrence du montant du dividende qui sera décidé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 avril 2003, sans émission d'actions nouvelles.

Que l'Assemblée Générale du 24 avril 2003 a décidé le paiement d'un complément de dividende de deux millions d'Euros (EUR 2.000.000,-).

Que le Conseil d'Administration a accepté la souscription et que le détail de cette souscription résulte des bulletins de souscription annexés au présent acte.

Toutes les souscriptions ont été entièrement libérées par affectation du montant tenu à disposition des actionnaires au titre du complément de dividende précité ce que les actionnaires acceptent expressément. Il s'en suit que la somme de deux millions d'Euros (EUR 2.000.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, l'article six (6) alinéas 1 et 2 des statuts a désormais la teneur suivante:

«Art. 6. 1^{er} et 2^{ème} alinéas

Le capital social est fixé à cinquante millions d'Euros (EUR 50.000.000,-) représenté par dix-huit mille (18.000) actions, sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé, y non inclus le capital souscrit, est fixé à soixante-treize millions d'Euros (EUR 73.000.000,-).»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente constatation d'augmentation de capital est évalué à deux mille sept cents Euros (EUR 2.700,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Brisbois, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2003, vol. 888, fol. 58, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2003.

F. Kessler.

(028746.3/219/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 91.986.

Statuts coordonnés, suite à une constatation d'augmentation de capital reçue par Maître Francis Kessler, en date du 23 mai 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2003.

F. Kessler.

(028749.3/219/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

EIK FINANCIËLE MAATSCHAPPIJ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 63.290.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 4 novembre 2002

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 4 novembre 2002 que:

Le siège social de la société a été transféré du 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 novembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF01826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028758.3/751/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

DEKA PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 45.825.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 juin 2003.

Pour DEKA PROMOTIONS, S.à r.l.

J. Reuter

(028792.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

IMMOBILIERE TERZI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 28.040.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 juin 2003.

Pour IMMOBILIERE TERZI S.à r.l.

J. Reuter

(028795.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

RELAXATION 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederdonven.
R. C. Luxembourg B 55.993.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 juin 2003.

Pour RELAXATION 2000, S.à r.l.

J. Reuter

(028797.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

DILOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.680.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(028987.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

WENGLER-STEIN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 29.490.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD02342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 11 juin 2003.

Signature.

(029062.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

LADY-SHOP CHAUSSURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 27.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour LADY-SHOP CHAUSSURES S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029090.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

OMAR BRADLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1279 Luxemburg, 3, rue du Général Omar N. Bradley.
R. C. Luxembourg B 88.216.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour OMAR BRADLEY S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029092.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

COIFFURE HOFFMANN ET NOIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 84.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour COIFFURE HOFFMANN & NOIRE S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029095.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

BAGRAT LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6910 Roodt-sur-Syre, 5, rue Haupeschaff.
R. C. Luxembourg B 44.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour BAGRAT LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029101.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

MENUISERIE RONKAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8079 Bertrange, 115C, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 44.884.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour MENUISERIE RONKAR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029102.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

JUMINA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 93.743.

STATUTS

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société LAUREN BUSINESS LIMITED, une société, régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO BOX 3161;

2.- La société EMERALD MANAGEMENT S.A., une société, régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO BOX 3161;

Les sociétés comparantes sub 1 et sub 2 sont ici représentées par Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

agissant en sa qualité de directeur desdites sociétés LAUREN BUSINESS LIMITED et EMERALD MANAGEMENT S.A., nommé à ces fonctions suivant décision des conseils d'administration des prédites sociétés, prise en leurs réunions du 3 août 1994.

Une copie desdits procès-verbaux, signée ne varietur est restée annexée à des actes reçus par le notaire instrumentant, en date du 11 mai 1998 (No 2110 de son répertoire) respectivement en date du 4 juin 1998 (No 2196 de son répertoire).

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme de participations financières que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, dénommée: JUMINA INVEST S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trois cent cinquante mille Euros (350.000,- EUR) représenté par trente-cinq mille (35.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs. La signature

d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2 avril de chaque année à 17.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un samedi, un dimanche ou un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Art. 18. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2003.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les trente-cinq mille (35.000) actions ont été souscrites par les actionnaires ci-après comme suit:

1.- La société LAUREEN BUSINESS LIMITED, prédésignée, dix-sept mille cinq cents actions	17.500
2.- La société EMERALD MANAGEMENT S.A., prédésignée, dix-sept mille cinq cents actions	<u>17.500</u>
Total: trente-cinq mille actions	35.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ cinq mille et cent euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

- 2.- Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
 3.- Monsieur Jean-Jacques Soisson, ingénieur commercial, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Deuxième résolution

Est nommée aux fonctions de commissaire:
 la société ABACAB, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2009.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
 Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Christophe Blondeau, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémontrée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Blondeau, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mai 2003, vol. 877, fol. 29, case 5. – Reçu 3.500 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 juin 2003.

J.-J. Wagner.

(029368.3/239/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2003.

HILOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 25.813.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(028988.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ECOTERRES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 57.940.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(028990.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

MARVET INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.808.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 février 2003

Madame Marjorie Fever, employée privée, 11, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-5664 Mondorf-les-Bains, est nommée comme nouvel administrateur en remplacement de Madame Françoise Stamet, décédée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 3 février 2003.

Certifié sincère et conforme

MARVET INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029083.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

BORA PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8359 Goebblange, 4, bei Berck.

R. C. Luxembourg B 57.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour BORA PRODUCTIONS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029104.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

STUDIO DE LA DANSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 206-208, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour STUDIO DE LA DANSE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029105.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ECOFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 79.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour ECOFINANCE HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029066.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

EIKASIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 42.442.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour EIKASIA HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029064.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ATIAL S.A., Société Anonyme - Soparfi.
Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 93.744.

—
STATUTES

In the year two thousand three, on the thirty April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

- 1.- Mr Arne Paulsson, independent businessman, residing in Lund (Sweden)
- 2.- Ms Katja Paulsson, cabin attendant, residing in Lund (Sweden)
- 3.- Ms Mirja Jönsson, administrator, residing in Lund (Sweden)
- 4.- Mr Marcus Paulsson, student, residing in Lund (Sweden)

All of them here represented by Mr Hubert Janssen, lawyer, residing in Torgny (Belgium), by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxies, being initialled *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which they declared to organize among themselves.

Art. 1. Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name ATIAL S.A.

Art. 2. The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

Art. 3. The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

Art. 4. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 5. The subscribed capital is set at EUR 31,200.- (thirty-one thousand two hundred Euros), represented by 3,000 (three thousand) shares with a nominal value of EUR 10.40 (ten Euros and forty Cents) each, divided as follows: one thousand five hundred (1,500) Ordinary Shares, named class A shares, and one thousand five hundred (1,500) Non-Voting Preferential Shares, named class B shares.

All shares are in bearer or registered form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

Art. 6. The profits will be entirely at the disposition of the General Meeting of shareholders, subject always nevertheless to the procedures of the following paragraph:

After the payment of sundries and allocation to the statutory reserve, a dividend will be distributed to shareholders as follows:

- a) an amount equal to 5% (five per cent) of the par value of the shares will be first attributed to owners of Non-Voting Preferential Shares, this preferred dividend being secured and recoverable;
- b) on the balance of the dividend payable, if any:
 - 50% (fifty per cent) will be attributed to owners of ordinary shares;
 - 50% (fifty per cent) will be attributed to owners of Non-Voting Preferential Shares.

Art. 7. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders passed in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article twenty-one hereof.

Art. 8. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 9. The Annual General Meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the first monday of March at 10.00 am. If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the following business day. The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of the meetings.

Art. 10. The quorum and deadlines required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each Ordinary share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Each Non-voting Preferential share has a voting right limited to when a General Meeting is convened to decide on the issue of new shares having special rights, or on the dividend attaching to shares without voting rights, on the conversion of privileged shares without voting rights into ordinary shares, on the issue of convertible bonds, on an anticipated dissolution and the transformation into a company with another legal form.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his/her proxy in writing, by cable, telegram or telex.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

Art. 11. Shareholders will meet upon call by the Board of Directors, pursuant to the notice setting forth the agenda sent by mail at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholders.

If, however, all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 12. The Company is administered by a Board comprising at least three members, divided into two different categories named class A Director and class B Director. Their mandate may not exceed six years.

The directors shall be elected by the shareholders at their Annual General Meeting for a period ending at the next Annual General Meeting and until their successors are elected and duly qualified, provided, however, that a director's appointment may be revoked with or without cause and he/she may be replaced at any time by a resolution adopted by the shareholders.

The first directors shall be elected by the general meeting of shareholders immediately following the formation of the Company.

Should a vacancy arise in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 13. The Board of Directors may choose a chairman and one or more vice-chairmen from among its members. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders. A meeting of the Board of Directors may be called by any two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The first chairman may be appointed by the general meeting of shareholders immediately following the formation of the Company.

If a chairman is appointed, he shall preside at all meetings of shareholders and the Board of Directors, but failing a chairman or in his absence the shareholders or directors may appoint any director and in case of a shareholders' meeting, any other person, as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

The Board of Directors from time to time may appoint the officers of the Company, including a general manager, the secretary and any assistant general managers, assistant secretaries or other officers considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the Board of Directors. Officers need not be directors or shareholders of the Company. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the powers and duties given them by the Board of Directors.

Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by cable, telegram or telex another director as his proxy.

A telephone conference call in which a quorum of directors participates in the call shall be a valid meeting of those directors provided that a minute of the meeting is made and agreed by all directors present during the call.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event that at a board meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Resolutions signed by all members of the board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letters, cables, telegrams, telexes, facsimile transmission or similar means.

Art. 14. The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by such chairman, or by the secretary, or by two directors.

Art. 15. Except as provided for in the last paragraph of Article twelve, the board may only act at duly convened meetings of the Board of Directors. The Board of Directors shall have power to determine corporate policy and the course and conduct of the management and business affairs of the Company. Directors may not, however, bind the Company by their individual acts, except as specifically permitted by resolution of the Board of Directors.

The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose, to directors or officers of the Company.

Art. 16. No contract or other transaction between the Company and any other Company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other Company or firm.

Any director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any Company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other Company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, such director or officer shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's or officer's interest therein, shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

The Company may indemnify any director or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at its request, of any other Company of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

The Directors shall be paid remuneration as may from time to time be determined by the resolution of the General Meeting of shareholders and shall be entitled to reimbursement of all expenses incurred by them in attending meetings or otherwise in connection with the business of the Company.

Art. 17. The company will be bound by the joint signature of a class A Director and a class B Director, or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

Art. 18. The operations of the Company including particularly its books and fiscal affairs and the filing of any tax returns or other reports required by the laws of Luxembourg, shall be supervised by a statutory auditor. The statutory auditor shall be elected by the Annual General Meeting of shareholders for a period ending at the date of the next Annual General Meeting of shareholders and until his successor is elected. The statutory auditor shall remain in office until reelected or until his successor is elected.

The first statutory auditor shall be elected by the general meeting of shareholders immediately following the formation of the Company, and shall remain in office until his successor is elected.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.

Art. 19. The accounting year of the Company shall begin on the 1 January and shall terminate on the 31 December of each year.

Art. 20. From the annual net profit of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated in Article five hereof or as increased or reduced from time to time as provided in Article six hereof.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of according to Article 5 bis above, and may alone declare dividends from time to time.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the Board of Directors and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors. The Board of Directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

Interim dividends may be paid out in accordance with the provisions of law.

Art. 21. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. As far as the liquidation is concerned, the sole right granted by the preferential shares, is to have a preferential right for the reimbursement of the contribution to the shareholders.

Art. 22. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 23. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of tenth August nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

Transitory measures

The first accounting year begins on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st December 2003.

The first Annual General Meeting shall be held in 2004.

Subscription and payment

1.- Mr Arne Paulsson, one thousand and five hundred (1,500) class A shares and one thousand and two hundred (1,200) class B shares	
2.- Ms Katja Paulsson, one hundred (100) class B shares	100
3.- Ms Mirja Jönsson, one hundred (100) class B shares	100
4.- Mr Marcus Paulsson, one hundred (100) class B shares	100
Total: three thousand shares	3,000

All these shares have been fully paid up in cash and therefore the amount of EUR 31,200.- (thirty-one thousand and two hundred Euros) is as now at the disposal of the Company ATIAL S.A., proof of which has been duly given to the notary.

Statement

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

Expenses

The expenses which shall be borne by the Company as a result of its organisation are estimated at approximately one thousand and nine Euros.

General Meeting of shareholders

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

First resolution

The number of Directors is set at three (two Class A Directors, one Class B Director) and that of the auditors at one.

The following are appointed class A Directors:

a) Mr Arne Paulsson, independent businessman, residing in 222 21 Lund (Sweden), 15 Bredgaten, born in Helsingborg (Sweden) on the 11th June 1936

b) Mr Magnus Thorfinn, barrister, residing in 222 21 Lund (Sweden), 15 Kyrkogaten, born in Helsingborg (Sweden) On the August 6th 1934.

The following is appointed class B Director:

Mr Jan Rottiers, director, residing in L-1526 Luxembourg, Val Fleuri, born in Napoli (Italy), on the 31st of October 1964.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of 2009.

Second resolution

Is elected as statutory auditor:

the company CERTIFICA, S.à r.l., having its registered office in L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders of 2009.

Third resolution

The address of the Company is fixed in L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

The undersigned notary who understands and speaks French, and English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the French and English text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Mr Arne Paulsson, indépendant, demeurant à Lund (Sweden).

2.- Ms Katja Paulsson, hôtesse de l'air, demeurant à Lund (Sweden).

3.- Ms Mirja Jönsson, administratrice, demeurant à Lund (Sweden).

4.- Mr Marcus Paulsson, étudiant, demeurant à Lund (Sweden).

Tous représentés par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique) en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer au nom et pour le compte de ses mandants et dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: ATIAL S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.200,- (trente et un mille deux cents Euros), représenté par 3.000 (trois mille) actions de EUR 10,40 (dix Euros et quarante cents) chacune réparties comme suit: mille cinq cents (1.500) actions ordinaires de classe A, et mille cinq cents (1.500) actions préférentielles sans droit de vote de classe B.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 5bis. Les profits seront entièrement à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires, en observant toutefois les prescriptions du paragraphe suivant.

Après paiement des frais divers et affectation à la réserve légale, un dividende sera octroyé aux actionnaires de la façon suivante:

a) un montant égal à 5% (cinq pour cent) de la valeur nominale des actions sera tout d'abord attribué aux détenteurs d'actions préférentielles sans droit de vote, ce dividende privilégié étant garanti et récupérable;

b) sur le surplus du bénéfice distribuable, s'il échet:

- 50% (cinquante pour cent) sera attribué aux détenteurs d'actions ordinaires;

- 50% (cinquante pour cent) reviendra aux détenteurs d'actions préférentielles sans droit de vote.

Art. 6. Le capital de la Société pourra être augmenté ou diminué par une résolution des actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts, comme stipulé à l'Article vingt et un ci-dessous.

Art. 7. Toute assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle possède les pouvoirs les plus étendus pour exécuter et ratifier les actes en relation avec les transactions de la Société.

Art. 8. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra, selon la loi luxembourgeoise, à Luxembourg au siège de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera spécifié dans l'avis de convocation, le 1^{er} lundi du mois de mars à 10.00 heures. Si ce jour s'avérait être un jour férié, l'assemblée générale ordinaire sera tenue le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale ordinaire peut être tenue à l'étranger si, selon le jugement formel et définitif de la part du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Les autres assemblées d'actionnaires peuvent être tenues aux endroits et jours qui seront spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

Art. 9. Les prescriptions légales de quorum et des délais régissent l'avis de convocation et le déroulement des assemblées des actionnaires de la Société, à moins qu'il n'en soit stipulé autrement dans ces Statuts.

Chaque action ordinaire a droit à un vote sous réserve des limites imposées par la loi.

Chaque action préférentielle sans droit de vote a un droit de vote limité dès lors que l'assemblée Générale est appelée à se prononcer sur l'émission de nouvelles actions jouissant de droits privilégiés, sur la fixation du dividende privilégié récupérable attaché aux actions sans droit de vote, sur la conversion d'actions privilégiées sans droit de vote en actions ordinaires, sur la réduction du capital social de la société, la modification de son objet social, l'émission d'obligations convertibles, sa dissolution anticipée et sa transformation en une société d'une autre forme juridique.

Un actionnaire peut agir dans toute assemblée d'actionnaires par la désignation d'une autre personne comme son mandataire par écrit ou par câble ou par télégramme ou par télex.

S'il n'est autrement disposé par la loi, les résolutions d'une assemblée d'actionnaires dûment convoquée sont prises à la simple majorité des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration déterminera toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires pour qu'ils puissent participer aux assemblées des actionnaires.

Art. 10. Les actionnaires se réuniront sur convocation du conseil d'administration par voie d'un avis comportant l'ordre du jour envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à chaque actionnaire à son adresse inscrite sur le Registre des actionnaires.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée d'actionnaires, et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans avis préalable.

Art. 11. La Société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois administrateurs qui ne doivent pas être obligatoirement actionnaires de la Société.

Les administrateurs sont élus par les actionnaires au cours de l'assemblée générale ordinaire pour une période se terminant à l'assemblée générale ordinaire suivante et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus et soient dûment qualifiés, à condition, cependant, qu'un administrateur puisse être révoqué avec ou sans indication de cause et être remplacé à tout moment par une résolution des actionnaires.

Les premiers administrateurs sont élus par l'assemblée générale des actionnaires immédiatement après la formation de la Société et resteront en fonction jusqu'au moment de l'élection de leurs successeurs.

En cas de vacance de la charge d'administrateur pour des raisons de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants peuvent se réunir et élire, par une majorité des voix, un administrateur qui occupera cette vacance jusqu'à l'assemblée des actionnaires suivante.

Art. 12. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également choisir un secrétaire, qui ne doit pas être administrateur et qui aura la responsabilité de dresser le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration et de l'assemblée des actionnaires. Le conseil d'administration se réunira sur convocation de deux administrateurs quelconques à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Le premier président pourra être élu par l'assemblée générale des actionnaires immédiatement après la formation de la Société.

Si un président est nommé, il présidera à toutes les assemblées des actionnaires et réunions du conseil d'administration, mais sans président, ou en son absence, les actionnaires ou administrateurs pourront désigner tout administrateur, ou dans l'hypothèse d'une assemblée générale, toute autre personne, comme président pro tempore par vote de la majorité présente à une telle assemblée ou réunion.

Le conseil d'administration pourra désigner périodiquement les dirigeants de la Société, y compris un directeur général, le secrétaire et tous directeurs généraux adjoints, secrétaires adjoints ou autres dirigeants qu'il considère comme nécessaires au fonctionnement et à la gestion de la Société. Toute personne ainsi nommée pourra être révoquée à tout moment par le conseil d'administration. Les directeurs ne doivent pas être des administrateurs ou actionnaires de la Société. Les directeurs nommés auront les pouvoirs et devoirs leur conférés par le conseil d'administration à moins qu'il n'en soit stipulé autrement dans ces Statuts.

Les avis écrits convoquant les réunions du conseil d'administration seront envoyés à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour cette réunion, excepté dans des circonstances d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances sera énoncée dans l'avis pour la réunion. Il pourrait être renoncé à cet avis par consentement écrit ou par câble, télégramme ou télex de chacun des administrateurs. Des avis séparés ne seront pas requis pour des réunions individuelles qui se tiendront à des moments et endroits prescrits dans un plan préalablement adopté par une résolution du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir dans toute réunion du conseil d'administration par la nomination écrite ou par câble, télégramme ou télex d'un autre administrateur comme son mandataire.

Une conversation téléphonique conférence, dans laquelle participe un quorum des administrateurs, sera une réunion régulière de ces administrateurs, sous condition qu'un procès-verbal de la réunion soit dressé et approuvé par tous les administrateurs participant à cette conversation.

Le conseil d'administration peut délibérer ou agir valablement uniquement si au moins deux administrateurs sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration. Les décisions seront prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Si, lors de la réunion d'un conseil d'administration, le nombre des votes pour ou contre une résolution devait être ex aequo, le président de l'assemblée aura la voix prépondérante.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil seront aussi valables et effectives comme si elles avaient été prises dans une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être données sur un document unique ou des exemplaires multiples d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettres, câbles, télégrammes, télex, transmissions en facsimilés ou des moyens analogues.

Art. 13. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président pro tempore ayant présidé à la réunion.

Les expéditions ou extraits des procès-verbaux dans des procédures juridiques ou autres seront signés par le président, ou par le secrétaire ou par deux directeurs.

Art. 14. Sous réserve de ce qui est mentionné au dernier paragraphe de l'article douze, le conseil peut seulement agir dans des réunions dûment convoquées du conseil d'administration. Le conseil d'administration aura le pouvoir de déterminer la politique de la Société et la conduite de sa gestion et de ses affaires. Les administrateurs ne peuvent cependant engager la Société par leurs actes individuels, à moins qu'une résolution du conseil d'administration ne le permette spécifiquement.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion quotidienne et les affaires de la Société et ses pouvoirs d'exécuter des actes pour l'accomplissement de la politique et l'objet de la Société à des administrateurs ou dirigeants de la Société.

Art. 15. Aucun contrat ni aucune autre transaction entre la Société et une autre société ou firme ne pourra être vicié ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des administrateurs ou dirigeants de la Société y ait un intérêt, ou soit administrateur, associé, dirigeant ou employé de cette autre société ou firme.

Tout administrateur ou dirigeant de la Société qui sert en qualité d'administrateur, dirigeant ou employé de toute société ou firme avec laquelle la Société entre ou autrement s'engage dans des affaires, ne sera pas, par raison de telle affiliation avec cette autre société ou firme, dans l'impossibilité matérielle de délibérer ou voter ou agir concernant des sujets relatifs à de tels contrats ou autres affaires.

Si un administrateur ou dirigeant de la Société peut avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, cet administrateur ou dirigeant communiquera cet intérêt personnel au conseil d'administration et ne prendra part aux délibérations ou au vote sur cette transaction, et une transaction de cette nature, et l'intérêt de l'administrateur ou du dirigeant dans cette transaction seront rapportés à l'assemblée des actionnaires immédiatement suivante.

La Société peut garantir un administrateur ou dirigeant, ainsi que ses héritiers, exécuteurs et administrateurs, contre des frais raisonnablement encourus par lui en relation avec une action, un procès ou une poursuite dans lesquels il pourrait être mis en cause par suite d'être ou d'avoir été administrateur ou dirigeant de la Société ou, sur sa demande, de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle il n'a pas le droit d'être garanti, excepté en relation avec des sujets sur lesquels il sera finalement déclaré dans l'action, le procès ou les poursuites responsable de faute grave ou de mauvaise gestion; en cas d'arrangement, la garantie est donnée uniquement en relation avec les sujets couverts par l'arrangement pour lequel la Société est informée par voie d'avocat que la personne à être garantie n'a pas commis ce manquement au devoir. Le droit de garantie ci-dessus n'exclura pas d'autres droits auxquels il pourrait avoir droit.

Il sera payé aux administrateurs des rémunérations qui seront de temps en temps déterminées par l'Assemblée Générale des actionnaires et les administrateurs ont droit au remboursement des frais par eux engagés dans le contexte de réunions ou autrement en rapport avec les affaires de la Société.

Art. 16. La société se trouve engagée, soit par la signature collective d'un administrateur de type A et d'un administrateur de type B, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 17. Les opérations de la Société, et particulièrement ses livres et affaires fiscales et la déclaration définitive d'impôts ou autres rapports exigés par les lois du Luxembourg, sont supervisés par un commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires suivante et jusqu'à l'élection de son successeur. Le commissaire aux comptes restera en fonction jusqu'à sa ré-élection ou l'élection de son successeur.

Le premier commissaire aux comptes sera élu par l'assemblée générale des actionnaires immédiatement après la formation de la Société et restera en fonction jusqu'à l'élection de son successeur.

Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment par les actionnaires avec ou sans indication de cause.

Art. 18. L'année fiscale de la Société commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 19. Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve prescrite par la loi. Cette affectation cessera dès que cette réserve s'élève à dix pour cent (10%) du capital de la Société comme indiqué à l'Article cinq de ces Statuts ou selon qu'elle est augmentée ou diminuée périodiquement selon l'Article six ci-dessus.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera le montant des bénéfices annuels nets à distribuer aux différents actionnaires en application de l'article 5 bis ci-dessus et sera seule à déclarer périodiquement des dividendes.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en Dollar des Etats Unis d'Amérique ou en toute autre devise sélectionnée par le conseil d'administration et pourront être payés aux endroits et jours comme déterminés par le conseil d'administration. Le conseil d'administration pourra faire une détermination finale du taux de change applicable pour convertir les dividendes dans la devise de leur paiement.

Des dividendes intérimaires peuvent être payés en conformité avec les dispositions de la loi.

Art. 20. En cas de dissolution de la Société, la liquidation peut être effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou entités juridiques) désigné(s) par l'assemblée des actionnaires décidant cette dissolution et déterminant leurs pouvoirs et honoraires. En ce qui concerne la liquidation, le seul droit accordé aux actions préférentielles, est d'avoir un droit préférentiel pour le remboursement de la mise initiale des actionnaires.

Art. 21. Ces Statuts peuvent être modifiés périodiquement par une assemblée des actionnaires sous réserve des prescriptions de quorum et de vote prévues par la législation luxembourgeoise.

Art. 22. Tous les sujets non régis par les présents Statuts sont déterminés selon la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et ses amendements.

Dispositions transitoires

La première année fiscale débute à la date de la formation de la Société et se terminera le 31 décembre 2003.

La première assemblée générale annuelle ordinaire se tiendra en 2004.

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Mr Arne Paulsson, mille cinq cents (1.500) actions de catégorie A et mille deux cents (1.200) actions de catégorie B	2.700
2.- Ms Katja Paulsson, cents actions (100) de catégorie B	100
3.- Ms Mirja Jönsson, cents actions (100) de catégorie B	100
4.- Mr Marcus Paulsson, cents actions (100) de catégorie B	100
Total: trois mille actions	3.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 31.200,- (trente et un mille deux cents Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société ATIAL S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille neuf cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (deux administrateurs de type A et un administrateur de type B) et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur, de type A:

a) M. Arne Paulsson, indépendant, demeurant au 222 21 Lund (Sweden), 15 Bredgaten, né à Helsingborg (Suède) le 11 juin 1936.

b) M. Magnus Thorfinn, avoué, demeurant au 222 21 Lund (Sweden), 15 Kyrkogaten, né à Helsingborg (Suède) le 6 août 1934.

Est nommé administrateur de type B:

M. Jan Rottiers, administrateur, demeurant à L-1526 Luxembourg 50, Val Fleuri, né à Naples (Italie) le 31 octobre 1964.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Deuxième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

la société CERTIFICA, S.à r.l, ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, vol. 138S, fol. 88, case 2. – Reçu 312 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

J. Elvinger.

(029373.3/211/483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2003.

ETABLISSEMENTS FRANÇOIS EVEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 155, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 32.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour ETS FRANÇOIS EVEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029089.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ETABLISSEMENTS FRANÇOIS EVEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 155, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 32.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour ETS. FRANÇOIS EVEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029088.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ETABLISSEMENTS FRANÇOIS EVEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 155, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 32.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour ETS. FRANÇOIS EVEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029070.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

ETABLISSEMENTS FRANÇOIS EVEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 155, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 32.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour ETS. FRANÇOIS EVEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(029068.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2003.
